
Dégager un consensus sur la Lutte contre la pauvreté

Masood Ahmed

TANDIS QUE le XX^e siècle touchait à sa fin, les spécialistes du développement ont bien compris qu'il était nécessaire de modifier fondamentalement la stratégie pour atteindre d'ici la date cible de 2015 les objectifs de développement internationaux, notamment réduire de moitié le nombre d'êtres humains vivant avec moins d'un dollar par jour, réduire le taux de mortalité liée à la maternité et le taux de mortalité juvénile, et assurer l'accès universel à l'enseignement primaire. En dépit de progrès sans précédent des conditions de vie dans certains pays au cours des dernières décennies, la pauvreté reste une dure réalité dans bien trop de pays en développement. La faute en revient partiellement aux autorités des pays pauvres qui n'ont pas mené à terme les politiques et programmes nécessaires pour accélérer la croissance et éradiquer la pauvreté, mais aussi aux résultats inégaux de l'aide au développement, ainsi qu'aux politiques commerciales protectionnistes et aux subventions agricoles dans les pays industrialisés, qui ont freiné l'investissement et la croissance dans les pays en développement.

Parmi les échecs, cependant, on aperçoit des îlots de bonnes pratiques et de plus en plus d'indices d'une aide efficace, qui ont servi de base à plusieurs modifications radicales de la stratégie déployée par la communauté internationale pour lutter contre la pauvreté, à compter de 1998.

- Au Sommet du millénaire des Nations Unies, 189 pays ont promis d'agir individuellement et collectivement pour atteindre les objectifs de développement du millénaire.

- Le Système des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les institutions financières internationales ont aligné leurs programmes d'aide à l'appui de la lutte contre la pauvreté et des objectifs de développement du millénaire.

- La Banque mondiale a établi le cadre de développement intégré, soulignant l'interdépendance de tous les éléments du développement et l'importance de la prise en charge des programmes de développement par les pays eux-mêmes.

- Le FMI et la Banque mondiale ont décidé de fonder leur allègement de la dette et leurs prêts concessionnels sur des documents nationaux de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) préparés par les pays à faible revenu avec la participation de toutes les parties prenantes.

- Le FMI a remplacé la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) — sa facilité de prêts concessionnels — par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui a pour objectif explicite le recul de la pauvreté.

- Le FMI et la Banque mondiale ont renforcé leur initiative en faveur des pays pauvres très endettés en vue de fournir un allègement de la dette plus rapide et plus substantiel, ainsi que de renforcer le lien entre l'allègement de la dette et la lutte contre la pauvreté.

Bien que ces efforts en soient à un stade préliminaire, il n'est pas trop tôt pour faire le bilan des enseignements tirés et apporter des corrections le cas échéant. Dans cette optique, le FMI et la Banque mondiale viennent d'achever une revue des deux premières années du processus des DSRP et de la FRPC, en s'appuyant sur des évaluations internes et de vastes consultations internationales. Les deux institutions ont sollicité les vues de ceux qui connaissent le mieux le processus des DSRP et les programmes appuyés par la FRPC : les autorités des pays, les organisations internationales, les autres organismes d'aide et les organisations de la société civile dans le monde entier. Les parties concernées ont été invitées à fournir des évaluations écrites et à exprimer leur opinion lors de réunions régionales, ainsi que lors de la conférence internationale de janvier 2002 sur les stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté, organisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale.

Les deux articles ci-après décrivent en détail les revues des DSRP et de la FRPC. Dans l'ensemble, celles-ci réaffirment que le processus des DSRP devient le principal outil pour organiser la lutte contre la pauvreté à l'échelle nationale et internationale et que la FRPC permet de mieux en mieux d'aligner les efforts du FMI sur la formule des DSRP. À terme, il s'agira de mieux surveiller le rythme des progrès de chaque pays, en tenant compte de la situation initiale du pays concerné, d'étayer le concept d'une croissance favorable aux pauvres, ainsi que de prendre conscience des coûts sociaux et politiques des réformes macroéconomiques et structurelles et de prêter davantage attention à la conception de mesures compensatoires, en faisant de l'assistance technique une priorité. Toutes les parties prenantes doivent être réalistes quant à ce qui peut être accompli étant donné les strictes contraintes institutionnelles. En fin de compte, il s'agira de savoir si nous avons aidé à améliorer le niveau de vie des pauvres et si nous avons assuré un meilleur avenir pour tous les enfants de la planète. **F&D**

Masood Ahmed est Directeur adjoint du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI.